

GRILLE TARIFAIRE 2023

CONTRIBUTIONS O.M.

Type de déchets	Collectivité	Montant
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS		
Ordures Ménagères	Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac	685 433.87 €
	Communauté de Communes Terres d'Apcher Margeride Aubrac	1 504 349.66 €

REDEVANCE SPÉCIALE

Type de déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs (TTC)
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS		
Ordures Ménagères	Conventionnement obligatoire	0.032 / litre

DÉCHETS DES PROFESSIONNELS EN DÉCHÈTERIES

Type de déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs (TTC)
DÉCHETS NON DANGEREUX		
Cartons	Limité à 3 m³ / semaine Au-delà, benne sur site	Gratuit
Métaux	Limité à 3 m³ / semaine Au-delà, benne sur site	Gratuit
Mobilier	Limité à 3 m³ / semaine Au-delà, benne sur site	Gratuit
Bios non traité	Limité à 3 m³ / semaine Au-delà, benne sur site	Gratuit
Bois traité	Limité à 3 m³ / semaine Au-delà, benne sur site	10,80 / m³
Déchets verts	Limité à 3 m³ / semaine Au-delà, benne sur site	7,00 / m³
Tout Venant	Limité à 3 m³ / semaine Au-delà, benne sur site	20,30 / m³
Gravats	Limité à 2 m³ / semaine Au-delà, benne sur site ou dépôt direct en CET III	8,00 / m³
Type de déchets	Conditions d'acceptation	Tarifs (TTC)
DÉCHETS DANGEREUX		
DEEE	Limité à 5 unités / semaine	Gratuit
Ampoules et néons		Gratuit
Batteries, piles et accumulateurs		Gratuit
Huiles alimentaires	Pas de limitation	Gratuit
Huiles de vidange		Gratuit
Pâteux		2,00 / kg
Solvants		2,00 / kg
Acides et bases		2,00 / kg
Phytosanitaires		2,00 / kg
Autres toxiques	Limité à 10 kg / semaine	2,00 / kg
Emballages souillés		2,00 / kg
Aérosols		2,00 / kg
Filtres à huile		2,00 / kg